

# FICHE TECHNIQUE VITRIFICATEUR BÉTON EXTÉRIEUR

## PROPRIÉTÉS

Le vitrificateur béton extérieur est un revêtement incolore, diluable à l'eau, sans solvant, destiné aux surfaces minérales en extérieur. Elle forme une fine couche protectrice transparente, aux excellentes propriétés anti-salissures et anti-adhérence. Convient pour pierre naturelle, béton, céramique non émaillée, pavés en pierre, pavés en klinker, tuiles en terre cuite et supports similaires.

## COMPOSITION

Eau, dispersion d'acrylate, alcools, agent antimousse, agent mouillant. Contient du terbutryne et de l'octylisothiazolone comme protection du film.

## MISE EN ŒUVRE

### 1-Prétraitement

Le support doit être absorbant, sec et propre. Nettoyer si nécessaire au nettoyeur haute pression. Les salissures peuvent aussi être éliminées avec le NETTOYANT POUR BOISERIES EXTERIEURES.

### 2-Application

Appliquer le vitrificateur béton extérieur à l'aide d'un rouleau à peinture, d'un pinceau ou d'une brosse large, en couche fine et régulière, 1 à 2 fois selon l'absorption du support. N'appliquer que la quantité que la surface peut absorber, sans laisser de traces. Après une heure, les surfaces traitées sont sèches ; elles peuvent être à nouveau piétinées après 1 à 2 heures (par ex. dalles de sol). La polymérisation complète a lieu en 1 à 2 jours à température ambiante. Le film durci empêche la pénétration et l'adhérence de l'eau et des salissures (boue, terre, etc.).

Important : toujours vérifier l'adéquation du support par des essais préalables (test d'application, échantillon). Mélanger les contenants de différents lots avant applicatio.

## CONSOMMATION / RENDEMENT

50–100 ml/m<sup>2</sup>, soit 5–10 m<sup>2</sup>/l.

La consommation et le rendement dépendent fortement de l'absorption et de la nature du support.

## NETTOYAGE DU MATERIEL

Nettoyer immédiatement après usage avec le NETTOIE-BROSSE et de l'eau.

## STOCKAGE

Conserver au frais, à l'abri du gel, au sec et bien fermé. Tenir les contenants hors de portée de personnes non qualifiées.

## SECHAGE

Recouvrable après 30 minutes. Circulable après env. 2 heures.

## RECYCLAGE

Déposer les restes liquides du produit ainsi que les contenants non vidés et non nettoyés dans un centre de collecte pour peintures/lasures usagées, ou les éliminer conformément à la réglementation locale/nationale en vigueur.

De petites quantités résiduelles et les matériaux imprégnés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères après séchage complet.

Ne donner au recyclage que des contenants totalement vides et propres.

Code déchets selon la nomenclature européenne : 08 01 11\*

## CONSIGNES DE DANGER

Le vitrificateur béton extérieur peut provoquer des réactions allergiques cutanées et est nocive pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants et éviter tout rejet dans l'environnement. En cas de consultation médicale, garder l'emballage ou l'étiquette à disposition. Le produit ne doit pas entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon. Lors de l'application, porter des gants de protection, des vêtements adaptés ainsi qu'une protection oculaire ou faciale. En cas d'application par pulvérisation, éviter l'inhalation du brouillard en utilisant un masque de protection approprié (filtre combiné A2/P2) et des lunettes de protection. Lors de travaux de ponçage, porter un masque anti-poussière (filtre P2). Le produit est exclusivement destiné à un usage extérieur et peut dégager une odeur caractéristique.



Conseil pour les personnes allergiques : 03 88 59 22 95

COV Valeurs limites Cat A/h 140 g/l 2010  
Contient 40 g/l maximum COV



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU